

S’INFORMER : UN REGARD CRITIQUE SUR LES SOURCES ET MODES DE COMMUNICATION

Programme

Ce thème a un double objectif : aider les élèves à saisir les enjeux de l’information (liberté, manipulation, contrôle), et les amener à réfléchir sur leur propre manière de s’informer, dans la continuité de l’éducation aux médias et à l’information. Leurs pratiques de l’information seront décisives dans les études supérieures, et supposent pour être maîtrisée une culture relative aux médias. Les deux axes visent :

- à faire saisir aux élèves comment les progrès techniques ont renforcé depuis le XIX^e siècle la place de l’information dans notre quotidien ;
- à leur montrer le rôle décisif d’une information libre pour éclairer l’opinion et leur faire prendre conscience de l’ensemble des enjeux autour de l’information (liberté, contrôle, manipulation).

Introduction : comment s’informe-t-on aujourd’hui ?

- Des médias et des supports de communication qui n’ont jamais été aussi nombreux et divers.
- Des pratiques d’information différenciées selon les individus, les groupes sociaux et les territoires.

Axe 1

Les grandes révolutions techniques de l’information

Jalons

- L’information imprimée : de la diffusion de l’imprimerie à la presse à grand tirage.
- L’information par le son et l’image : radio et télévision au XX^e siècle.
- L’information mondialisée et individualisée : naissance et extension du réseau Internet.

Axe 2

Liberté ou contrôle de l’information

Jalons

- L’information dépendante de l’opinion ? L’affaire Dreyfus et la presse.
- L’information entre le marché et l’État : histoire de l’Agence Havas et de l’AFP.
- Information et propagande en temps de guerre : les médias et la guerre du Vietnam.

Objet de travail conclusif

L’information à l’heure d’Internet

Jalons

- De la source unique contrôlée par l’État à l’information fragmentée et horizontale.
- Témoignages et lanceurs d’alerte.
- Les théories du complot : comment trouvent-elles une nouvelle jeunesse sur Internet ?

INTRODUCTION : COMMENT S'INFORME-T-ON AUJOURD'HUI ?

I. De quoi parle-t-on ? Comprendre les termes du sujet

Définitions des mots principaux

Information : Action de tenir quelqu'un au courant des événements avec une volonté d'objectivité, en s'appuyant sur des sources fiables et vérifiées.

Communication : Action de transmettre un message avec un but et une cible précis

Presse : Ensemble des journaux et des revues périodiques.

Media : terme qui désigne à la fois les moyens de diffusion massive de l'information et l'ensemble des acteurs qui participent à la production des contenus informationnels

Journal : Publication régulière donnant des informations ou des opinions sur les nouvelles politiques, économiques, sociales, etc.

Télévision : Transmission, par câble ou par ondes radioélectriques, d'images pouvant être reproduites sur un écran au fur et à mesure de leur réception, ou enregistrées en vue d'une reproduction ultérieure.

Radio : Télécommunication réalisée à l'aide d'ondes radioélectriques.

Réseau social : sur internet, ensemble d'individus ou d'organisations reliés entre eux par l'usage d'une même plateforme de communication ou une même structure d'échanges de messages

Internet : Réseau informatique mondial.

Journaliste : Personne qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée, l'exercice du journalisme dans un ou plusieurs organes de presse écrite ou audiovisuelle.

Critique : Qui a pour objet de discerner les qualités et les défauts d'une œuvre, la valeur, l'exactitude ou l'authenticité d'un texte, d'une déclaration, d'un fait, etc.

Censure : Contrôle des informations exercé par les autorités selon des critères politiques, idéologiques et moraux pouvant aboutir à leur interdiction totale ou partielle.

Source : Origine d'une information ; document, témoignage auquel on a eu recours pour connaître une information.

La communication c'est un message avec une cible précise et un but précis. Il ne faut pas la confondre avec l'information qui se veut objective, avec des sources et des points de vue variés.

Selon « Les Décodeurs de l'info » du Monde, pour être considérée comme telle, une information doit répondre à trois critères : 1) avoir un intérêt pour le public, 2) être factuelle, 3) être vérifiée.

Les élèves sont invités à comprendre **l'Ordre chronologique de la chaîne qui conduit de la source à la réception de l'information : sources -> production de l'information -> transmission de l'information -> réception de l'information**

<https://www.24hdansunedaction.com/presse/8-la-verite-au-pluriel/>

Le journaliste doit avoir pour objectif de découvrir la vérité. Pour cela, il doit respecter des procédures qui l'amènent à « produire » une information fiable. Voici les principaux garde-fous :

- Confronter les sources en vérifiant la fiabilité des témoignages + solliciter des sources officielles (mais pas que)
- Replacer les faits dans leur continuité et leur contexte
- Mettre en forme les faits sans les sélectionner, ni les tronquer, ni les interpréter,
- Faire relire son article pour vérifier si son contenu ne provoque pas une mauvaise compréhension
- Recourir à des formules de précaution : « selon la police... », « selon un témoin... »

On note que certains media qui disent transmettre de l'information ne sont plus produits par des journalistes au sens strict (métier rémunéré).

Le numérique permet à tous de diffuser des informations à la planète entière. Par ailleurs, l'usage du smartphone permet de photographier, partager et commenter en direct les faits d'actualité. **Les journalistes ne sont donc plus les seuls ni toujours les premiers à « informer ».**

Le temps de « production de l'information » n'est pas toujours « respecté » : **l'information est partagée et « consommée » en direct sans toujours la contextualisation, le recul critique, etc. nécessaires.**

II. Comment s'informe-t-on aujourd'hui ?

A. Des media et supports d'information de plus en plus nombreux et diversifiés

Les médias et leurs supports sont de plus en plus nombreux : on oppose généralement les médias traditionnels (presse papier, radio, télé) aux nouveaux médias numériques.

Les médias traditionnels sont plutôt en perte de vitesse (crise notamment de la presse papier) **alors que le numérique progresse**, même si la télévision reste la source d'information privilégiée (pour près de la moitié de la population française) et même si les contenus consultés en ligne émanent encore en grande partie des médias traditionnels qui se sont adaptés à internet (podcasts pour la radio, replay pour la télé ou encore émergence de chaînes d'info en continu, version numérique et applications pour les journaux). **Ce sont les réseaux sociaux** (qui permettent notamment de relayer des informations ou même de publier de l'inédit) **et dans une moindre mesure les pure players (sites d'information uniquement consultables en ligne** comme le *Huffington Post*, *Mediapart*) et les blogs **qui constituent les vraies nouveautés**

Le numérique a la particularité d'être consultable sur de nombreux supports différents (smartphone, ordinateur, tablette)

B. Des pratiques d'information différentes

Tout le monde n'a pas le même intérêt pour l'information ni la même façon d'y avoir accès. Par ailleurs, la réception (terme de sociologie qui exprime la manière de s'approprier, d'interpréter et d'utiliser les messages médiatiques) varie beaucoup d'une personne à une autre.

1. Selon l'âge

Une différence dans l'intérêt pour l'information : la question de l'intérêt des jeunes pour l'information est controversée. Si certains sondages montrent que les moins de 30 ans s'y intéressent moins que les plus âgés, des sociologues soulignent leurs préoccupations sur certains sujets d'actualité (migrants, environnement, égalité...).

Une différence dans la manière d'y avoir accès : Les plus âgés privilégient des moyens traditionnels (surtout la télévision : la moyenne d'âge des téléspectateurs est de 51 ans en France). Pour le numérique, c'est le support de l'ordinateur qui est privilégié. Au contraire, les plus jeunes ne consultent que très peu la presse papier et n'écoutent pas la radio. Ils s'informent surtout en ligne, notamment par les réseaux sociaux.

2. Selon la catégorie sociale

La première est la question de l'accès au numérique : les personnes n'ayant pas accès à internet sont bien plus importantes chez les non-diplômés (46%) que chez les diplômés du supérieur (2%), ce qui s'explique par des possibilités financières différentes mais surtout par des habitudes culturelles différentes.

Les supports utilisés diffèrent également : les plus modestes utilisent les sites marchands et Facebook, et pas twitter ou les mails. Les plus aisés ont une pratique plus intense et diversifiée d'internet. Le JT, rejeté par les plus aisés, est très suivi par les plus modestes.

La réception de l'information diffère enfin : Les plus modestes se désintéressent des débats politiques tandis que les faits divers sont très relayés. Ils ont un rapport moral à l'actualité et non intellectuel ou citoyen. C'est l'inverse pour les plus aisés.

3. Selon les territoires

En France : on constate surtout une différence de connexion au numérique entre les espaces urbains et ruraux. Paris supplante tous les territoires en termes d'utilisation (94% contre 89% et 87%).

On parle de fracture numérique pour qualifier les **différences d'accès au numérique et à la téléphonie mobile entre les territoires (4G, fibre)**.

Dans le monde :

De même, les pays les plus pauvres ont un accès bien plus limité à internet que ceux du Nord.

Par ailleurs, un grand nombre de pays ne bénéficient pas d'une totale liberté de la presse : des gouvernements comme celui de la Chine ou des pays du Moyen Orient censurent internet.

Les grandes révolutions techniques de l'information

Au Moyen Age, il n'existe que des ouvrages manuscrits, réservés à une élite fortunée et cultivée.

Avancées techniques

Invention de l'imprimerie 1455

Gutenberg invente l'imprimerie à Mayence (Allemagne actuelle) en utilisant des caractères mobiles en plomb. Dès le XV^e siècle se multiplient les plaquettes ou placards "occasionnels", qui annoncent les grands événements ou les faits divers, avec un goût pour l'extraordinaire.

Media : presse

1er journal français 1611

Le "Mercure françois" de Jean et Estienne Richer est la 1^{ère} gazette parue en France, vite suivie par "La Gazette de France" de Théophraste Renaudot (1631), périodique officiel de la monarchie pendant plusieurs décennies

Media : presse

Le Journal de Paris, 1er quotidien français 1777

Fait politique

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen 1789

L'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclame le principe de la liberté de la presse

Avancées techniques

Télégraphe de Chappe 1794

Cette invention permet de transmettre des informations de plus en plus vite. Son succès est important au XIX^e s : deux heures suffisent à un discours de Napoléon III pour être connu à Alger en 1858.

Avancées techniques

Développement du chemin de fer

Fin XIX^e-début XX^e :
AGED'OR DE LA PRESSE

Développement de la presse grâce aux avancées techniques, à la liberté politique accordée peu à peu et à l'instruction

1850 - 1914

Son utilisation permet la diffusion plus rapide de la presse

Avancées techniques

1^{er} câble sous-marin transatlantique pour le télégraphe électrique 1858

Cette nouveauté permet la transmission très rapide d'informations entre l'Amérique et l'Europe

Avancées techniques

Le papier bois remplace le papier chiffon 1865 - 1870

Avancées techniques

Utilisation des rotatives 1872

Hippolyte Marinoni fournit au journal La Liberté la première rotative de la presse française, une presse permettant d'imprimer en continu au moyen de cylindres en utilisant du papier en rouleaux. C'est le début de l'industrialisation de la presse.

Société

Instruction publique gratuite et obligatoire 1881

Les Français apprennent tous à lire : le lectorat de la presse devient plus important. La loi Guizot (1833) avait déjà bien fait avancé l'alphabétisation auparavant

Fait politique

Loi sur la liberté de la presse 1881

La loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse définit les libertés et responsabilités de la presse française. Elle impose un cadre légal à toute publication, ainsi qu'à l'affichage public, au colportage et à la vente sur la voie publique. Son article 1 dispose que "l'imprimerie et la librairie sont libres".

Avancées techniques

Invention de la linotype 1885

Cette machine permet de composer une ligne de texte d'un seul tenant, sans insérer les caractères mobiles un à un. On peut saisir les textes plus rapidement.

Fin XIX^e-début XX^e :
AGED'OR DE LA PRESSE

Fait politique

"J'accuse" de Zola dans l'Aurore 1898

Cette lettre ouverte au président écrite par l'intellectuel français dreyfusard consacre le rôle politique des journaux. La presse devient un "4^e pouvoir".

Fait politique

Censure de la presse et propagande

1914 - 1918

L'État utilise la presse et discrédite la profession.

Media : radio

1^{ère} station de radio française, le Poste de la Tour Eiffel. 1921

Les premières stations de radiodiffusion sont dues à l'initiative des constructeurs de récepteurs (Radiola) et de la presse, le Petit Parisien créera la station privée Le Poste Parisien. L'animateur vedette de Radiola est Marcel Laporte alias Radiolo.

Fait politique

Contrôle de l'état sur les radios 1923

La publicité est interdite

Media : télévision

Invention de la télévision 1926

l'Écossais John Logie Baird a fait dès 1926 la démonstration de son « televisor » devant les scientifiques de la Royal Institution, avant de réaliser deux ans plus tard la première liaison télévisée entre Londres et New York par ondes radio

Fait politique

Office National de la Radiodiffusion

1929

La création de nouvelles radios privées est interdite. Les 13 existantes peuvent continuer à émettre.

Media : télévision

Lancement des 1^{ères} émissions expérimentales en France 1931

Retard de la France sur le Royaume-Uni et l'Allemagne

La radio concurrence la presse écrite : disponible pour tous et partout gratuitement, et en temps réel

Avancées techniques**Création du tube cathodique 1931**

L'Allemand Manfred von Ardenne réalise une avancée décisive en présentant le premier système de télévision électronique à tube cathodique

Fait politique**Redevance pour la radio 1933****Avancées techniques****Emetteur sur la Tour Eiffel 1935**

Georges Mandel, nouveau ministre des PTT, donne une impulsion décisive en initiant la première émission officielle de la télévision française et en faisant installer un nouvel émetteur au sommet de la Tour Eiffel. En raison tant du coût des appareils, de l'absence de normes techniques stables et de l'intérêt très limité des programmes, l'usage de la télévision ne se développa pourtant guère dans les années qui suivirent.

Société**Développement des loisirs 1936 - 2020**

A partir des deux semaines de congés payés obtenus sous le front populaire, les vacances et plus largement les loisirs se développent. Ils laissent le temps aux Français de lire la presse et s'informer. Se développe dans un premier temps une presse spécialisée (magazines). Ex: le 1er numéro de l'Equipe paraît en 1946



Différentes formes de la presse clandestine

Fait politique

Les journaux clandestins servent la Résistance 1939 - 1945

Media : radio Appel de De Gaulle à la BBC 1940

La radio devient un moyen de résistance

Media : télévision**Lancement de Fernsehsender Paris 1943**

Les Allemands poursuivent le développement de la télévision en créant une nouvelle station destinée à soutenir le moral des soldats allemands blessés

Media : radio**Message du débarquement sur la BBC**

6 juin 1944

« les sanglots longs des violons bercent mon cœur d'une langueur monotone »

Fait politique**Ordonnances sur la réorganisation de la presse. 1944**

Les journaux qui ont continué à paraître après 1942 sont interdits à la Libération

Avancées techniques**Invention du transistor 1945****Fait politique****Monopole de l'Etat pour la diffusion d'émissions télévisées 1945**

Supposé soustraire les médias aux « puissances de l'argent », le principe du monopole soulève naturellement la question de leur dépendance à l'égard du pouvoir politique, qui devient particulièrement aiguë sous la présidence d'un Général qui s'affirme rapidement comme un redoutable orateur cathodique.

Media : radio**Nationalisation de toutes les radios en France 1945****Media : télévision****Premières retransmissions de grands événements en direct 1948**

l'arrivée du Tour de France au Parc des Princes ou la messe de minuit à Notre-Dame

Fait politique**Redevance pour la Télévision 1949****Media : télévision****La Radiodiffusion française devient la RTF 1949**

la Radiodiffusion française change de nom pour devenir la RTF : Radiodiffusion-télévision française

Media : télévision**Premier journal télévisé 1949**

Pierre Sabbagh lance le premier journal télévisé et Jacqueline Joubert est recrutée comme première speakerine

Media : radio**Création d'Europe n°1 1955**

Développement de la concurrence

Avancées techniques**Couverture de l'ensemble du territoire par la télévision 1960 - 1970**

longtemps, seule la région parisienne n'était concernée

Media : télévision**2e chaîne de télévision 1964****Media : télévision****RTF devient ORTF 1965****Avancées techniques****Télévision couleur 1967****Fait politique****Création de l'IRIA en France 1967**

Développement de la télévision, même si elle reste dépendante du pouvoir qui a le monopole
La presse imprimée connaît une crise face aux médias en temps réel (radio et télévision)

Création de l'Iria (Institut de recherche en informatique et en automatique), par le mathématicien Jacques-Louis Lions, dans le cadre du « Plan Calcul », dont l'objectif était de doter la France d'une technologie avancée dans les domaines des sciences et technologies de l'information et de la communication.

Société

Mouvement de mai 1968

La jeunesse puis le reste de la population du pays réclame plus de liberté d'expression et moins de monopole de l'Etat dans les médias

Media : internet

Création d'ARPANET, précurseur d'internet aux Etats-Unis 1969

Naissance d'Arpanet (Advanced Research Projects Agency Network), précurseur d'Internet, premier réseau de transmission par paquets

Avancées techniques

Le quotidiens passent à une composition sur ordinateur 1969

Abandon de la linotype

Media : presse

Début de la crise de la presse imprimée 1969

La presse imprimée connaît une crise croissante liée à la multiplication d'autres moyens de s'informer. Elle est obligée de s'adapter

Media : radio

Développement des radios libres et des radios pirates 1970 - 1980

Media : télévision

3e chaîne de télévision à fins régionales 1972

Fait politique

Suppression de l'ORTF 1974

Développement de la télévision plus indépendante

Création de sociétés distinctes pour la télévision (TF1, Antenne 2 et FR3) et la radio publique (Radio France) Suppression de l'ORTF et création de sociétés distinctes pour la télévision (TF1, Antenne 2 et FR3) et la radio publique (Radio France)

Fait politique

« la communication audiovisuelle est libre »

1982

Libéralisation de la télévision

Fait politique

Loi régulant la télévision par l'Etat 1982

La loi de 1982 abrogeant le monopole prévoit ainsi en même temps la création de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle – organe de régulation indépendant et « ancêtre » du CSA – et les concessions accordées aux diffuseurs privés comportent un cahier des charges très précis stipulant de nombreuses obligations à respecter (limitation de la publicité, financement du cinéma, protection de la jeunesse etc.).

Media : télévision

Canal Plus commence à émettre 1984

1ère chaîne privée

Media : télévision

Privatisation de TF1 1987

Avancées techniques

Invention de l'ADSL 1987

La technologie numérique ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) permet la transmission d'un signal vidéo par une ligne téléphonique

Media : internet

Invention du procédé WWW 1989

Invention par Timothy Berners-Lee et Robert Caillaux au CERN (Conseil européen pour la recherche nucléaire) à Genève, du procédé de consultation d'Internet à partir de liens hypertextes qui donnera naissance au World Wide Web (WWW ou Web).

Naissance et développement d'internet : information gratuite, accessible à tous, en temps réel... et interactive !
Les médias traditionnels sont obligés de s'adapter : versions numériques

Fait politique

Création du CSA 1989

Mise en place du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA). Il crée 5 catégories de radios avec des obligations différenciées

Media : internet

Création de Mosaic, le 1er navigateur du web

1993

Media : presse

Apparition des premières versions numériques de la presse 1995

Libération, Le Monde, Les Echos... créent leurs sites d'information

Media : radio

Création de la 1ère web radio diffusant 24h/24 sur Internet : Radio HK 1995

Avancées techniques

Création du langage Java 1997

Media : internet

Création du weblog 1997

Création du Weblog, journal personnel sur le Web, par Jorn Barger.

Media : internet

Naissance de Google 1998

Media : presse

Premiers quotidiens gratuits d'information en France (20 Minutes, Métro) 2002

20 Minutes, Métro. Le succès des journaux "gratuits" entièrement financés par la publicité, ravive les

inquiétudes des quotidiens payants dont le lectorat diminue.

Fait politique

Création du Forum des droits sur internet 2002

Création, en France du Forum des droits sur Internet, à l'initiative des pouvoirs publics.

Media : radio

Arte Radio devient la 1^{ère} web radio du service public 2002

Avancées techniques

Réseaux wifi pour le grand public 2002

En France, autorisation par l'ART (Autorité de régulation des télécommunications) de l'utilisation des bornes de réseaux radioélectriques, les réseaux Wi-Fi (Wireless Fidelity), pour la connexion à Internet haut débit pour le grand public

Media : internet

Naissance de Facebook 2004

Media : internet

Création d'Alertinfo en France 2005

Lancement par 16 médias français (6 quotidiens, 4 hebdomadaires d'information, 2 chaînes de télévision et une radio) du flux RSS AlertInfo, qui permet à l'internaute qui s'inscrit d'être informé des nouveaux titres publiés sur ces sites.

Avancées techniques

Lancement de la TNT 2005

Fait politique

Adoption de la loi DADVSI 2006

Adoption de la loi n°2006-961 dite DADVSI, relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information. Elle transpose la directive européenne du 22 mai 2001 et adapte la législation du droit d'auteur au développement des techniques numériques. Elle élargit

également le dépôt légal aux sites Internet afin d'archiver le Web. Encourt notamment 3 ans de prison toute personne éditrice d'un logiciel permettant la mise en ligne d'œuvres protégées sans autorisation.

Media : internet

Lancement de Twitter 2006

Media : internet

Lancement du projet EUROPEANA 2007

Lancement d'Europeana, la partie française de la bibliothèque numérique européenne opérée par la BNF (Bibliothèque nationale de France), qui propose 12 000 ouvrages numérisés notamment en provenance des Bibliothèques nationales de Hongrie et du Portugal.

Media : internet

Apparition du 1^{er} "Pure player" français 2007

Rue 89 est le premier «pure player» d'information en France, c'est-à-dire un site d'information uniquement numérique

Avancées techniques

Lancement de l'iPhone 2007

Avancées techniques

Création de la 4G 2009

Lancement des réseaux 4G (4^{ème} génération), qui permettront des débits de l'ordre de 5Mbps, contre 250Kbps par seconde pour la 3G (3^{ème} génération), soit l'équivalent de l'ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) sur un mobile.

Avancées techniques

Lancement de l'iPad 2010

Steve Jobs, le patron d'Apple, présente l'iPad, une tablette tactile connectée à Internet.

Fait politique

Loi "Pour une République numérique"

1 août 2015

Mise en ligne pour une discussion publique du projet de loi, en France, « pour une République numérique ». Il s'agit de réformer la loi de confiance dans l'économie numérique de 2004. Dans le projet figure le principe de neutralité du Net (non-discrimination des contenus et transparence par les opérateurs de réseaux). Le projet s'ordonne autour de trois axes : l'ouverture des données (open data) ; la libre disposition de leurs données personnelles pour les usagers (notamment le droit à l'oubli sous conditions, pour les mineurs) ; le droit pour tous à une connexion minimale.

Avancées techniques

Lancement de la 5G 2017

Les spécialistes prédisent la fin du wifi

Peu à peu internet devient un média de plus en plus important et concurrence les médias traditionnels. Cela démocratise l'accès à l'information

BILAN :

Aujourd'hui les 4 médias coexistent et sont complémentaires. Le développement d'internet a été bien plus rapide que les autres et tend à les supplanter. C'est surtout la presse écrite qui souffre de la concurrence des médias nés au XX^e s. et doit s'adapter.

L'accès à l'information en France est plus universel et libre : il est gratuit, sans limite géographique, internationalisé (nouvelles du monde entier), interactif (on peut réagir, créer son propre média). Il n'est plus réservé non plus à une élite financière ou intellectuelle.

Le pouvoir a longtemps cherché à contrôler l'information (censure, propagande, monopole des moyens de diffusion), mais les médias connaissent aujourd'hui une bien plus grande liberté. Ils constituent même régulièrement des contre-pouvoirs.

AXE 2 : LIBERTE OU CONTROLE DE L'INFORMATION : UN DEBAT POLITIQUE FONDAMENTAL

Dès l'invention de l'imprimerie, les pouvoirs (Etat, Eglise) ont tenté de contrôler les textes imprimés qui étaient de plus en plus nombreux.

Ainsi en France, sous l'Ancien Régime, il n'existe pas de liberté d'expression ou d'information.

L'ordonnance de Moulins (1566) renforce le pouvoir du roi en rendant obligatoire le privilège royal à l'impression d'ouvrages. Pour informer les libraires et les fidèles, les autorités publient des catalogues des livres interdits. Le plus ancien est le catalogue des livres censurés par la Sorbonne et dont le Parlement interdit la vente. Il est publié en 1544 et compte 230 titres. **De nombreux livres, mais aussi des hommes du livre et des lecteurs sont condamnés au bûcher.**

De même, **le Pape édite régulièrement une liste des livres interdits (Index).**

La revendication de liberté de presse et d'expression est forte et se retrouve dans les cahiers de doléances des trois ordres.

Le clergé de Villefranche-de-Rouergue, par exemple, demande « la liberté indéfinie de la presse » comme moyen de « faciliter le progrès des Lumières », tout en réclamant que soit engagée la responsabilité des auteurs et des imprimeurs pour tout écrit « contraire à la religion dominante, à l'ordre général, à l'honnêteté publique et à l'honneur des citoyens ».

La noblesse de Lille souhaite elle aussi la liberté « indéfinie » de la presse « par la suppression de la censure », tout en insistant sur les mêmes restrictions.

Pour sa part, le tiers état de Châtillon-sur-Seine fait l'éloge de la liberté de la presse pour le bien de la société, sans pour autant nier la nécessité de punir par « les lois qui existent » ceux qui sont responsables de tout écrit attaquant « la religion, les mœurs, et la constitution de l'État ».

Source : Charles Walton, « La liberté de la presse selon les cahiers de doléances de 1789 », dans *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2006/1 (no 53-1), pages 63 à 87

Et elle est exposée comme un des droits fondamentaux de l'homme le 26 août 1789 :

Article 11 de la DDHC :

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Il est d'ailleurs repris dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1945

Article 19 de la DUDH :

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

Pourtant, si ce principe est proclamé, il n'a pas été partout et toujours respecté (cf. introduction).

Trois sources de pouvoir principalement essaient ou peuvent être tentés d'en prendre le contrôle :

- Le **pouvoir politique** (possibilité juridique d'en prendre le contrôle)
- Le **pouvoir économique** (pression sur le financement de la diffusion de l'information)
- Le **pouvoir de l'opinion publique** : les « récepteurs » de l'information réclament d'être satisfaits par le « produit » qu'ils « consomment ».

Problématique : Dans quelle mesure les médias parviennent-ils à se détacher des contraintes qui pèsent sur la liberté d'information, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales ?

L'histoire de l'information en France depuis 1789 est-elle celle d'une libération progressive des volontés de contrôle et manipulation de la part des puissances politiques, économiques, idéologiques, etc. ?

I. Liberté de l'information et pouvoir politique en France

Source : manuels Nathan p.310-311 et Hatier p.232

A. 1789-1914 : un principe de liberté proclamé tôt, mais appliqué seulement progressivement à mesure de l'enracinement de la République

Au siècle des Lumières, de plus en plus de voix s'élèvent en faveur de la liberté de la presse, alors que commence à émerger une opinion publique.

De fait, au moment de la convocation des Etats Généraux et de la rédaction des cahiers de doléances, des milliers de feuilles, pamphlets, journaux, etc. sont publiés sans autorisation préalable : **cette liberté acquise de fait est intégrée dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le 26 août 1789**. Au début des événements révolutionnaires, les journaux se multiplient : 500 en 1790 (Marat écrit *L'Ami du Peuple*, Desmoulin *Le Vieux cordelier*).

Toutefois, à l'arrivée de Napoléon au pouvoir, il supprime 60 journaux et rétablit l'autorisation préalable. En 1811, il n'y a plus que 4 quotidiens vendus à Paris (*Le Moniteur* est l'organe officiel du pouvoir).

Léger mieux sous la Restauration (à partir de 1815), mais lorsque Charles X publie en juillet 1830 une ordonnance suspendant la liberté de la presse, le peuple parisien se révolte : ce sont les Trois Glorieuses qui amènent au pouvoir Louis-Philippe d'Orléans. La liberté de la presse reste objet de débats.

Ce n'est cependant que la III^e République qui redonne une pleine liberté de la presse avec la loi du 29 juillet 1881. La presse connaît alors un âge d'or avec une prolifération des quotidiens nationaux et régionaux.

Elle établit les règles de cette liberté : sont condamnables :

- L'incitation au délit ou au crime
- L'offense au président de la République (ôté de la loi depuis)
- La diffusion de fausses nouvelles
- L'outrage aux bonnes mœurs (ôté de la loi depuis)
- La diffamation
- L'injure

B. 1914-1945 : des médias très affectés par les guerres mondiales

<http://www.clemenceau2018.fr/a/16/clemenceau-et-la-censure/>

+ vidéo : https://www.francetvinfo.fr/societe/guerre-de-14-18/11-novembre/anastasia-ou-la-censure_3017737.html

La Première guerre mondiale vient affecter cette liberté : dès le 5 août 1914, une loi interdit aux journaux de donner des informations sur les combats. La presse doit se joindre à l'union sacrée et ne diffuser que des informations positives pour maintenir le moral des troupes et de l'arrière. 300 bureaux de censure relisent la presse et pratiquent le caviardage (suppression de mots ou de passages d'un journal). Certains journaux essaient de résister : le *Canard enchaîné* ou *L'homme enchaîné* de Clémenceau.

Clémenceau, successivement médecin puis journaliste et député, s'est toujours battu pour la liberté de la presse et contre la censure : « il ne peut se concevoir de république démocratique sans liberté » ; « A mon sens, la liberté de la presse est moins la liberté de tout écrire que la liberté de tout lire. En ce sens, c'est la liberté de tous les Français ».

La loi du 5 août 1914 qui limite la liberté de la presse en temps de guerre vise son journal *L'homme libre*. Interdit, il est remplacé dès le lendemain par *L'homme enchaîné* qui est presque quotidiennement censuré.

Toutefois, lorsqu'il devient président du conseil en 1917, Clémenceau admet la nécessité de la censure en temps de guerre mais en use avec plus de modération.

La presse sort affaiblie de ce conflit car on lui fait logiquement moins confiance, alors que commencent à apparaître durant l'entre-deux-guerres la concurrence des actualités filmées (cinéma) et de la radio. C'est la 1^{ère} crise de la presse écrite marquée par la stagnation de sa diffusion.

Exposition virtuelle « Communiquer pour résister » (surtout paragraphes 1.1.2 et 1.2.1) :

<http://www.museedelaresistanceenligne.org/expo.php?expo=54>

Les journaux clandestins pendant la 2GM : dossier BNF : <https://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/journaux-clandestins-de-la-resistance?mode=desktop>

Rôle de la BBC : générique « Radio Paris ment » et messages codés : <https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu00282/bbc-radio-paris-ment-et-messages-personnels-audio.html> : son et petit éclairage

La défaite de 1940 et l'Occupation ont pour conséquence la suppression de la liberté de la presse.

Toutefois naissent des journaux clandestins (plus de 1400 journaux publiés et diffusés clandestinement entre 1940 et 1944 en dépit des graves risques encourus) et la radio (la BBC anglaise, alors que Radio-Paris est aux mains des Allemands et au service de leur propagande) est utilisée comme moyen de communication entre la résistance intérieure et extérieure grâce à des messages codés.

C. 1945-1982 : entre liberté (presse) et contrôle (monopole des médias audiovisuels par l'Etat) – renouveau démocratique et nouveaux médias

A la Libération, la liberté de l'information est rétablie avec la démocratie.

La presse écrite connaît un renouveau : avec l'interdiction des journaux ayant continué de paraître sous l'Occupation, ceux qui s'étaient tu réapparaissent. Des titres nés dans la clandestinité se développent à l'image de *Libération* (créé en 1941 par le mouvement de résistance Libération-Sud). La presse se diversifie avec des titres quotidiens régionaux (*Midi libre*, *Ouest France*), des titres nationaux nouveaux (*Le Monde* né en 1944) ou encore des magazines d'information (*L'Express* en 1953, *Le nouvel Observateur* né en 1950).

A cette liberté, répond un contrôle de l'Etat sur les médias audiovisuels : radio et télévision, devenues les médias dominants et en expansion rapide, sont sous monopole d'Etat et gérées par la RTF (Radiodiffusion – Télévision françaises) puis l'ORTF (Office de...) à partir de 1964. La censure est alors de mise tandis que le pouvoir politique veille au contenu de ce qui est diffusé sur tout le territoire.

Pour contourner cela, naissent des radios « périphériques », émettant depuis des territoires étrangers mais avec une couverture hertzienne qui touche principalement la France : Radio Luxembourg (créée dès 1933 – futur RTL), RMC (émet à Monaco à partir de 1943 – création allemande et italienne à l'origine), Europe 1 (créée en Sarre en 1955)... Elles permettent de faire entendre une voix divergente.

La censure et le monopole de l'ORTF font l'objet de vives critiques en France qui éclatent notamment au moment de la crise de mai 1968 (crise étudiante puis ouvrière qui remet en cause le pouvoir gaulliste et son manque de modernité notamment).

Cela aboutit à la suppression de l'ORTF et du ministère de l'information en 1974 (arrivée au pouvoir de Valéry Giscard d'Estaing). **Toutefois, l'audiovisuel reste monopole d'Etat.**

D. Depuis 1982 : plus de liberté mais toujours des difficultés

La loi du 29 juillet 1982 annonce que « la communication audiovisuelle est libre » : c'est la réalisation d'une promesse de campagne de François Mitterrand élu président de la République en mai 1981, qui avait auparavant **autorisé l'émission de « radios libres »** (hors monopole public).

Apparaissent alors de nouvelles chaînes entièrement privées : Canal + (1984), 5^e et 6^e chaîne (1985). Les **progrès techniques** (câble, satellite, TNT) contribuent à **diversifier le paysage télévisuel** et les créations de chaînes se sont multipliées ces 20 dernières années.

Il existe toutefois toujours des stations de radio et des chaînes de télévision publiques : France télévision et Radio France. **Leur liberté est toutefois garantie par le CSA** (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel), une autorité indépendante du gouvernement qui veille au respect du pluralisme politique, défend la liberté de communication audiovisuelle.

VIDEO : <https://www.csa.fr/Informer/Qu-est-ce-que-le-CSA>

Toutefois, la menace que constituerait un contrôle étatique de l'information est toujours une inquiétude pour les Français. D'ailleurs, à l'heure où la démocratie connaît une crise (abstention, crise des partis traditionnels, défiance envers la vie politique), les médias traditionnels sont eux-mêmes touchés par la défiance.

II. Information et opinion publique : un rapport ambivalent

A. Deux types de médias, deux types de rapport

Médias d'information : plus impartiaux, ils veulent informer pour laisser le lecteur se forger une opinion

Médias d'opinion : médias engagés qui cherchent à convaincre, influencer l'opinion (ou conforter leurs « clients » déjà acquis)

⇒ Importance de la pluralité de l'offre

B. L'information, dépendante de l'opinion ?

L'Affaire Dreyfus est connue pour le rôle qu'a joué la presse dans cette crise et on cite très souvent les journaux dreyfusards (*L'Aurore* qui a servi de tribune à Emile Zola, *Le Grelot*) comme anti-dreyfusards (*La Libre Parole*).

Toutefois, l'analyse précise de l'opinion véhiculée dans la presse régionale à l'époque peut donner une autre image de l'opinion publique.

1. Le cadre de l’Affaire Dreyfus

Emission Karambolage sur l’Affaire Dreyfus : https://www.youtube.com/watch?v=OMvo2PX4_I0

1) L’origine de l’Affaire Dreyfus

- **Une affaire d’espionnage** : En 1894, un officier français de confession juive, le capitaine Alfred Dreyfus, est accusé d’avoir livré des secrets militaires à l’Allemagne. Malgré son innocence, il est condamné pour trahison, dégradé et déporté en Guyane. « L’affaire » éclate lorsque le vrai coupable, le commandant Esterhazy, est acquitté par un Conseil de guerre.
- **Un double contexte de haine de l’Allemagne et d’antisémitisme**

2) L’opinion publique divisée entre dreyfusards et antidreyfusards

- **Une mobilisation dreyfusarde de plus en plus forte : frère de Dreyfus, Zola, intellectuels... au nom de la liberté, de la justice, des droits de l’homme**

Émile Zola publie « J’accuse » dans *L’Aurore* (il accuse le ministre de la guerre d’avoir eu entre les mains des preuves de l’innocence de Dreyfus et d’avoir accepté sa condamnation) : il dénonce l’injustice commise au nom de la raison d’État (intérêt de l’État qui est invoqué pour justifier une action illégale ou injuste).

Une première pétition d’intellectuels convaincus de l’innocence de Dreyfus circule.

Les partisans de Dreyfus (dreyfusards), comme Clemenceau, Zola ou Jaurès, demandent la révision du procès au nom de la justice, de la liberté et des droits de l’homme. Ils sont pour la plupart intellectuels, républicains et socialistes.

- **L’opposition antidreyfusarde : l’armée, l’Eglise, la droite au nom d’un pouvoir fort et de la raison d’Etat**

Ses adversaires, les antidreyfusards, comme Charles Maurras, appartiennent principalement à la droite nationaliste et antisémite. Cette crise grave traduit le rejet de la République et de ses valeurs.

- **L’opinion publique s’empare de l’Affaire** : chacun a son avis et la France se divise entre dreyfusards et antidreyfusards. Des campagnes en faveur et contre Dreyfus diffusent des articles, des affiches, ...
- **La victoire finale mais tardive des dreyfusards**

Dreyfus est finalement gracié, mais n’est réhabilité qu’en 1906.

3) Les conséquences de l’Affaire Dreyfus

- **En France** : société marquée profondément par l’AD : hausse de l’antisémitisme ; scission entre la droite et la gauche ; prise de conscience des intellectuels de leur rôle ; création de la ligue des droits de l’homme ; conscience politique française toujours marquée par cette affaire
- **A l’étranger** : création du sionisme (Théodore Herzl)

2. Presse régionale et Affaire Dreyfus

DEVOIR MAISON

Sujet : Quel était le sentiment du journal régional choisi à l’égard de l’Affaire Dreyfus et celui-ci a-t-il évolué au cours du temps ?

3. La presse au risque de l’opinion publique

Cet exemple de changement d’opinion de nombreux journaux pendant l’Affaire témoigne du fait que beaucoup écrivent ce que les lecteurs souhaitent lire : ils se sont adaptés au changement de l’opinion publique. C’est d’autant plus vrai dans la presse régionale, moins idéologique, que dans la presse nationale qui peuvent être plus engagés selon une ligne éditoriale fixe.

Il faut comprendre en effet que la diffusion d’informations dans les médias est une activité lucrative et le lecteur/auditeur/télespectateur/internaute est un client, un consommateur qu’il faut séduire et satisfaire. Par conséquent, les médias peuvent-ils s’autocensurer en fonction de l’opinion publique, chercher sinon à faire le buzz du moins à plaire au plus grand nombre.

Certains ne font pas ce choix et cela a pu leur porter gravement préjudice :

Ex : le journal irrévérencieux *Charlie Hebdo* connaissait ainsi de grandes difficultés financières et une forte baisse du lectorat (victime de la crise de la presse écrite mais aussi de ses choix de publication qui étaient loin de faire l’unanimité dans l’opinion publique et de son refus de toute forme de financement par des actionnaires ou l’Etat : <https://www.lesinrocks.com/2014/11/07/actualite/actualite/charlie-hebdo-fait-appel-ses-lecteurs/>).

Par ailleurs, l’attentat terroriste qu’il a subi (12 morts en janvier 2015) est une manifestation extrême du rôle de l’opinion. Ici, même s’il s’agissait d’un acte représentatif d’un groupe extrêmement minoritaire de la population, il avait pour but d’éliminer ce journal et donc l’expression d’une certaine opinion dans les médias. En effet, le journal avait choqué des musulmans extrémistes refusant toute forme de représentation et a fortiori de caricature de Mahomet. Face aux menaces, *Charlie Hebdo* aurait pu changer de ligne éditoriale, mais n’en a rien fait.

Le mouvement de soutien au journal qui s'est manifesté tant dans la population française que dans les partis politiques et à l'internationale autour du slogan « Je suis Charlie » montre la volonté démocratique de conserver la pluralité des opinions exprimées dans le pays. En effet, une grande majorité des gens ayant arboré un « Je suis Charlie » n'étaient pas lecteurs ou sympathisants de ce titre (et même parfois ne l'aimaient pas), mais ont souhaité manifester pour protéger ce droit à la liberté d'expression et d'information.

C. Le poids de l'information dans la mobilisation de l'opinion publique

1. Exemple d'Albert Londres : la fermeture du bague de Cayenne

En 1923, le journaliste et grand reporter Albert Londres se rend au bague de Cayenne en Guyane et en dresse à ses lecteurs un tableau qui contribue à mobiliser l'opinion contre cette situation et à le faire fermer quelques années plus tard.

2. Exemple de la guerre du Vietnam : la « trahison des médias »

Présentation succincte de la guerre

Cette guerre a opposé entre 1954 et 1975 les Vietnam Nord (communiste) **et sud** (dictateur Ngo Din Diem allié aux Etats-Unis) **nés de l'indépendance** après la guerre de décolonisation contre la France.

Ce conflit s'inscrit dans le cadre de la guerre froide : alors que le gouvernement du Nord (Ho Chi Minh) veut aider les communistes du sud (Vietcong) dans leur rébellion, les Etats-Unis veulent endiguer le communisme et empêcher sa propagation. Ils interviennent donc sans aucune réelle déclaration de guerre, d'abord par l'envoi de spécialistes, d'aides, d'argent, puis directement avec un nombre croissant de GI's.

Cette guerre est rendue difficile par le terrain (jungle inextricable qui rend les communications compliquées) : les Américains utilisent donc des exfoliants puissants et dangereux ainsi que du napalm et bombes incendiaires.

La guerre connaît un enlèvement qui mène les Américains à engager jusqu'à plus d'un demi-million de soldats.

L'opinion publique se retourne de plus en plus contre la guerre (le mouvement hippie - festival de Woodstock en août 1969 - s'en fait le porte-parole) **au point que décision est prise de se désengager peu à peu par le président Nixon à partir de 1969.**

En janvier 1973, les accords de Paris prévoient le désengagement total de l'armée et entérinent la défaite des Etats-Unis.

Quel rôle ont joué les médias ?

VIDEO : <https://imagesdelaculture.cnc.fr/-/vietnam-la-trahison-des-medias>

Début 1968 et contrairement à une idée reçue, l'Amérique gagne la guerre dans la jungle. En deux ans, ses avions ont déversé plus de bombes sur le Nord-Vietnam que les Alliés pendant toute la guerre sur l'Allemagne nazie. Le général Westmoreland annonce même qu'il entrevoit « la lumière au bout du tunnel ». Pour la fête du Têt, la trêve est déclarée.

Dans la nuit du 30 janvier, les Nord-Vietnamiens attaquent par surprise une centaine de villes du Sud-Vietnam dont Hué et Saigon. Dans la capitale, la première cible est... l'ambassade US, autant dire un bout de territoire américain au Vietnam. Il faut dix-neuf jours pour reprendre le bâtiment, pièce par pièce. Le combat est féroce, le commando nord-vietnamien lutte jusqu'à la mort, les soldats américains tombent, sous la pluie, dans la boue et le sang. De Saigon à Hué, pendant des semaines, le spectacle est le même. Et les caméras des journalistes filment.

Bilan ? Les Américains réussissent à repousser l'armée nord-vietnamienne, mais l'Amérique, qui a suivi les combats quasiment en direct, est épouvantée. L'offensive du Têt a fait basculer l'opinion publique, et la guerre. Adieu la belle victoire des armes ! Désormais, on parle impasse, négociations et retrait. On assiste alors à ce paradoxe : cette victoire a fabriqué les images de la défaite et a engendré une débâcle politique... Au Pentagone, la conclusion est simple : les médias ont trahi.

A Washington, politiques et militaires en tireront les conséquences. Lors des prochains conflits, Panama, invasion de la Grenade, Amérique centrale, guerres en Irak, tout sera fait pour tenir les journalistes à l'écart ou pour les contrôler.

3. Deux exemples récents

Le *Canard enchaîné*, journal satirique, se fait fort d'alerter l'opinion publique en révélant des situations scandaleuses méconnues. Un des exemples les plus récents a été la **révélation d'emplois fictifs dont François Fillon aurait fait profiter son épouse Pénélope**. Cette information donnée en pleine campagne présidentielle de 2017, alors qu'il était le favori des sondages, a eu un énorme retentissement et explique en grande partie son éviction dès le premier tour.

Autre exemple venu d'un média moins traditionnel : en octobre 2017, le **#balancetonporc** lancé par la journaliste Sandra Muller dans la lignée de l'affaire Weinstein qui incitait les femmes à dénoncer sur twitter les abus sexuels et harcèlements dont elles avaient été victimes.

III. Dans quelle mesure les contraintes économiques présentes sur la liberté d'informer ?

A. Le rôle des agences de presse et le marché de l'information

<http://expositions.bnf.fr/afp/arret/1/index.htm> : source de cette partie du cours (copier-coller d'extraits)

1. La 1^{ère} agence de presse internationale, fondée sur la rapidité des moyens de transmission des informations et une branche publicité prospère, qui fait des émules

Un ex-banquier d'origine normande, **Charles-Louis Havas (1783-1858) conçoit au début du XIXe s. un singulier projet : fournir à la presse, française puis étrangère, des informations sur ce qui se passe dans le monde.**

Logé en face de l'hôtel des Postes, il va, tous les matins, chercher les journaux étrangers, il traduit, avec l'aide de sa femme, les informations qui y sont contenues. Lui, de l'anglais et de l'allemand, elle, de l'espagnol et du portugais. En 1832, il fait un voyage à travers l'Europe et y recrute des correspondants.

L'ex-banquier parvient bientôt à monopoliser la collecte et la distribution des nouvelles de l'étranger, devenant une sorte de journal des journaux. Balzac, journaliste à ses heures, raconte dans l'un de ses écrits, des 1840, le succès grandissant de cette entreprise, dont il condamne avec aigreur le peu d'inclinaison pour les éditoriaux et la préférence marquée pour l'information factuelle. **L'agence Havas sert aussi bien le pouvoir, à Paris et en province, que les journaux gouvernementaux et d'opposition, la presse étrangère et les particuliers.**

Les moyens de transmission deviennent très vite l'une des clés de cette réussite. Le cheval reste le mode de transport le plus courant. Havas gagne du temps en mettant sur pied un **courrier par pigeons voyageurs** entre Paris et Boulogne, par où transitent les nouvelles de Bruxelles et de Londres : quatre heures, au lieu des quatorze que prend le cheval. À partir de 1845, l'agence utilise le **télégraphe électrique**, invention qui sera à l'origine de son extraordinaire essor.

Pendant ce temps, **les progrès de la télégraphie se poursuivent.** En 1866, le câble transatlantique reliant l'ancien et le nouveau continents devient opérationnel. **L'information acquiert alors une dimension inédite, l'instantanéité.** L'année d'avant encore, la nouvelle de l'assassinat du président Lincoln, le 15 avril 1865, avait mis onze jours pour atteindre Paris.

Un certain nombre d'inventions de cette fin du XIXe siècle (téléscripteur, téléphone, radio) permettent d'accélérer le débit et d'augmenter le volume des informations, au prix d'importants investissements en hommes et en matériel. Au risque, aussi, de voir surgir de nouveaux concurrents.

Dès le début des années 1850, l'agence française fait école ; des rivaux apparaissent. L'Allemand Paul Julius Reuter, travaille d'abord chez Havas, avant de créer une agence concurrente à Londres, en 1851.

Pour consolider leurs positions et barrer la route à d'éventuels nouveaux venus, les trois agences européennes ne tardent pas à mettre leurs réseaux télégraphiques en commun et à se partager le monde de l'information en zones d'influences : Havas exploitera l'Europe méridionale, les possessions françaises d'outre-mer et, à partir de 1876, l'Amérique Latine ; **Wolff**, le centre, l'est et le nord de l'Europe ; **Reuter**, l'Empire britannique et l'Extrême-Orient. Une quatrième agence, **l'américaine Associated Press**, née en 1848, sera souveraine en Amérique du Nord. Ce cartel des grandes agences durera jusqu'au seuil de la première guerre mondiale.

La "grande guerre" et les nationalismes exacerbés qui l'ont amenée annoncent déjà la fin des alliances entre grandes agences et le déclin de leurs systèmes d'échanges d'informations. Chaque agence apparaît, qu'elle le veuille ou non, liée à la stratégie géopolitique du pays où elle a son siège. La censure et le blocus de l'information, qui avaient largement épargné le demi-siècle précédent, s'installent en force, mettant l'agence Havas en difficulté dans les pays neutres.

Havas propose à ses abonnés de prendre en régie leurs colonnes d'annonces. Ce sera la base de l'immense prospérité de cette agence pendant toute la seconde moitié du XIXe et le premier tiers du XXe siècle.

2. La séparation des branches information et publicité et la nationalisation provisoire de l'AFP qui lui ôte son indépendance

La branche information, peu à peu déficitaire, doit recourir à des subventions d'État et perd ainsi une partie de son indépendance. En 1936, Léon Blum met en cause le double monopole de l'agence Havas sur la presse et la publicité : "La servante est devenue maîtresse, elle ne sert plus les ministres, elle les fait." Le chef de la SFIO demande la séparation des deux branches mais ne l'obtient pas.

Ce n'est que **sous l'occupation allemande** que le changement s'opère : le **secteur publicité de l'agence devient une société mixte à participation allemande et garde le nom d'Havas ; la branche information est, quant à elle, nationalisée et s'appelle désormais l'Office français d'information (OFI).** Cet organisme est essentiellement basé à Vichy et à Clermont-Ferrand.

La guerre finie, la branche information de l'ex-agence Havas (séparée de la partie publicité, qui demeurera nationalisée) renaît de ses cendres sous l'impulsion de journalistes issus de la Résistance ou ayant combattu dans l'exil. Elle s'appellera Agence France-Presse. C'est un organisme public doté d'une autonomie financière.

Une loi votée en 1957 dotera enfin la grande agence française d'un **statut définitif** qui lui apportera, **outre l'indépendance à l'égard du gouvernement, garantie par un Conseil Supérieur** formé de personnalités extérieures aux pouvoirs en place, une structure et des **règles de fonctionnement proches de celles d'une coopérative de l'ensemble de la presse française.**

3. L'AFP aujourd'hui

L'agence subit une véritable mutation dans les années 1980. Pour rester dans la course des agences mondiales, elle doit à la fois **mettre en place un réseau de communications de plus en plus dense, se décentraliser, s'adapter aux nouvelles technologies informatiques** et se doter d'un service photo international. Pour distribuer ses services sur tous les continents, l'AFP utilise trois circuits distincts, satellitaire, télégraphique et radiotélégraphique.

En 1985, l'agence se lance dans l'aventure de la photographie. Un grand projet dont l'objectif est d'atteindre le premier rang des agences mondiales et l'ambition de réunir les meilleurs photo-reporters.

<https://www.afp.com/fr/lagence/le-circuit-de-linfo>

B. La nécessité de financement des médias : un risque pour leur indépendance

Les médias sont des entreprises qui ont besoin de se financer. Avec la crise que connaît particulièrement la presse écrite, cette activité est souvent déficitaire : la vente des journaux ne suffit pas à vivre. Il faut donc trouver d'autres sources de revenus :

- **L'Etat, outre le financement de l'audiovisuel public** (Radio France, France télévision etc. financés par la redevance télé notamment), **offre des aides à l'audiovisuel privé sous forme de subventions ou d'exonérations fiscales**

Ex : Le **Fonds de Soutien à l'Expression radiophonique (FSER)**, créé par décret le 1er décembre 1984, est un fonds national alimenté par une taxe fiscale sur les recettes publicitaires des télévisions et des radios. Il gère l'aide publique attribuée aux radios hertziennes lorsque leurs ressources commerciales sont inférieures à 20 % de leur chiffre d'affaires total. En savoir plus : <https://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-audiovisuel/financement/>

Ex : Les **montants des subventions versées aux journaux de la presse écrite** ont été publiés par le ministère de la Culture en janvier 2019. Les chiffres concernent les aides versées en 2017 : <https://droit-finances.commentcamarche.com/faq/33224-aide-a-la-presse-les-journaux-les-plus-aides-par-l-etat>

Libération : Aide par exemplaire : 0,242 €	L'Humanité : Aide par exemplaire : 0,462 €
Le Figaro : Aide par exemplaire : 0,058 €	Les Echos : Aide par exemplaire : 0,043 €
Le Monde : Aide par exemplaire : 0,056 €	L'Equipe : Aide par exemplaire : 0,015 €

- **La publicité** : depuis les années 1830, la publicité constitue une part importante des recettes des médias.

Toutefois, avec la perte de diffusion de la presse écrite fait fuir les publicitaires qui privilégient maintenant d'autres supports médiatiques comme internet

En savoir plus : <https://clesdelaudiovisuel.fr/Connaitre/Economie-de-l-audiovisuel/Le-poids-economique-de-la-publicite-a-la-television-et-a-la-radio>

Historiquement le premier média choisi par les annonceurs, le secteur de la presse (magazines, presse quotidienne nationale et régionale, etc.) a vu ses recettes publicitaires se réduire de 44 % entre 2005 et 2014.

Dans le même temps, les recettes publicitaires sur internet se sont considérablement développées.

NB : l'Etat encadre le financement et la diffusion de publicité : « Les motifs d'intervention du CSA sont nombreux et se fondent sur le non-respect de la réglementation, tels que la diffusion de messages pour des secteurs interdits, pour des raisons déontologiques ou économiques »

<https://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-audiovisuel/financement/>

- Enfin, **les médias peuvent être rachetés ou financés par des groupes de presse** (groupes qui contrôlent différents titres de presse) **qui appartiennent eux-mêmes parfois à des grands groupes dont l'activité principale est d'un autre secteur.**

A qui appartiennent les médias français : <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/PPA#&gid=1&pid=1>

Ex : Bernard Arnault (1^{ère} fortune française) : LVMH : *Le Parisien, Aujourd'hui en France, Les Echos, Investir, Radio classique*

Ex : Xavier Niel (13^e fortune française) possède à 80% le groupe Le Monde : *Le Monde, Courrier International, Télérama, La Vie, Huffington Post*

Ex : Bouygues : groupe TF1

Ex : Dassault : *Figaro*

Vidéo : <https://education.francetv.fr/matiere/education-aux-medias/cinquieme/video/la-publicite-dans-les-medias>

Le financement des médias par la publicité a pour conséquence de leur faire perdre leur indépendance : ils ne peuvent pas dénigrer ceux qui paient pour qu'ils puissent exister.

En savoir plus :

Emission France inter : <https://www.franceinter.fr/emissions/le-telephone-sonne/le-telephone-sonne-03-aout-2015>

Faut-il craindre la constitution de ces nouveaux groupes de presse ? Les propriétaires ont-ils de l'influence sur la ligne éditoriale de leurs journaux et la composition des grilles télé ? Quelle alternative existe-t-il pour éviter la faillite des grands titres français ?

Article savant sur les rapports entre médias et publicité :

<https://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2004-1-page-17.htm?contenu=resume>

C. Les bouleversements du XXI^e s. et leurs conséquences

Les smartphones munis d'appareils photos et reliés à internet permettent à n'importe qui n'importe quand de partager une information potentiellement à toute la planète.

S'improviser journaliste peut rapporter si on est le premier à monnayer son information ou son image.

Résumé de *L'information à tout prix* :

Si par le passé l'information avait une valeur commerciale car l'inédit signifiait une hausse des ventes, ce n'est plus le cas à l'heure d'internet car une information publiée est tout de suite reprise par tous les médias. On constate dans le même temps une baisse régulière du nombre de journalistes en France et ainsi une baisse de la production d'information inédite.

Celle-ci n'est d'ailleurs souvent source de profit qu'indirect pour le média qui en est à l'origine : il améliore sa réputation et son audience mais peu ses recettes du jour, d'autant que les concurrents citent rarement leurs sources.

On constate que le nombre d'événements diffusés chaque jour stagne autour de 68, moins dicté par une réelle actualité que par la nécessité journalistique de fabriquer des événements médiatiques.

Les informations produites par les *pure players* sont relayées deux fois et demi moins vite que celles de l'AFP en raison d'un déficit de réputation et de confiance.

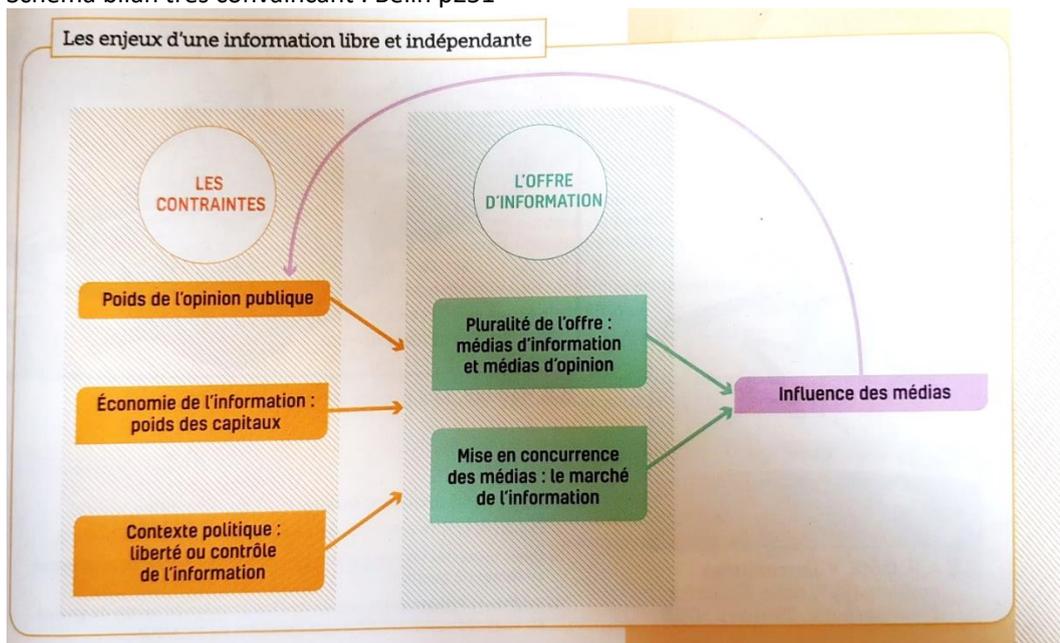
Le copié-collé est très important dans les publications numériques (64%) même si 20% des articles sont complètement originaux (mais 20% complètement copiés). C'est la conséquence de la grande réactivité de la reprise de l'information et cela conduit à une homogénéisation croissante du contenu médiatique.

Par ailleurs, cela contribue à décourager la production d'information originale car ce processus est coûteux mais peu monétisé (et donc rentable).

Il faudrait sans doute étendre les droits d'auteur pour mieux y parvenir. La syndication de revenus est une autre solution. Les citoyens consommateurs doivent s'interroger sur ce qu'ils sont prêts à payer pour l'information, si indispensable dans une démocratie.

On constate que l'information est très rapidement relayée par tous les médias concurrents ce qui conduit en fait davantage à une uniformisation de l'information.

Schéma bilan très convaincant : Belin p251



OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF : L'INFORMATION A L'HEURE D'INTERNET

I. Vers une information fragmentée et horizontale

A. De nouveaux modes de transmission de l'information

La **prolifération des sources d'informations** modifie la manière de s'informer.

Le **numérique** notamment a pour effet de changer la forme de **transmission de l'information** : elle n'est **plus seulement verticale** (des médias vers les le public), **mais aussi horizontale** (les internautes se partagent l'information, qu'elle ait été mise en ligne par un média ou par un individu qui n'est pas journaliste).

B. Les individus, acteurs et plus seulement récepteurs de l'information

Chacun d'entre nous ne sommes donc **plus seulement des récepteurs des informations, mais aussi des acteurs qui pouvons y concourir, notamment en la produisant** (on peut émettre des informations sur internet, mais aussi à la radio ou à la télévision lorsque les médias lancent des appels à témoins), **ou en la transmettant** (partage).

C. Des conséquences politiques : le développement du goût pour la démocratie participative

Le citoyen possède donc de nouvelles possibilités d'expression, ce qui engendre une certaine transformation de la démocratie : **les forums permettent d'échanger en direct des informations, des arguments, des idées**. Ces nouvelles formes de débat débouchent sur le **développement de la démocratie participative**. **Les citoyens réclament davantage le droit de s'exprimer sur tous les sujets et de participer aux décisions des pouvoirs publics « en direct »** et non plus seulement par l'intermédiaire de leurs représentant+
+ts élus.

II. Tout le monde peut diffuser des informations sur internet : chance ou danger ?

A. Témoignages et lanceurs d'alerte : tous journalistes ?

Sur internet, on trouve de plus en plus de témoignages qu'il s'agisse de textes ou de vidéos prises en direct : **réseaux sociaux, blogs, forums, etc. multiplient les possibilités pour raconter sa vie, son point de vue, son expérience. Le web est un nouvel espace d'échanges.**

Certaines personnes en profitent pour diffuser des informations qu'ils jugent importantes à communiquer dont ils ont connaissance alors qu'elles restent cachées à la majorité de la population. On appelle ces gens des **« lanceurs d'alerte »**. Il s'agit généralement de dénoncer une situation opaque, illégale qui concerne l'intérêt général (santé, fiscalité, espionnage...).

B. Fake news et théories du complot

Le danger de cette nouvelle plateforme d'échanges est la diffusion de toutes sortes de messages, intéressants ou non, vrais ou faux (fake news), vérité objective ou simple opinion subjective, sur un pied d'égalité. L'internaute est donc confronté à une masse de données dont il doit apprendre à distinguer ce qui est utile, véridique, important.

Prolifèrent ainsi sur la toile des fausses informations (infox, fake news) qui ont pour but de faire rire (le Gorafi), de manipuler, de convaincre, etc. C'est un véritable danger moderne !

Or le **contrôle des informations diffusées est aussi difficile que dangereux pour la liberté d'expression** (qui peut légitimer une information, une opinion, etc. sans risquer de censurer ? que peut-on autoriser ? que faut-il interdire ?)

III. Mode d'emploi du citoyen avisé

3 infographies résumant les bons réflexes à avoir face à une information diffusée dans les media

INFOX | THÉORIES FAKE NEWS | DU NEWS | COMLOT

AYEZ LES BONS RÉFLEXES

DIFFUSER DE FAUSSES INFORMATIONS EST PUNI PAR LA LOI
de 45 000 euros à 135 000 euros d’amende
Art. 7 de la loi du 29 juillet 1881

Hoax, rumeurs, photos ou vidéos truquées...
les fausses informations abondent sur internet
Parfois la désinformation va plus loin, et prend la forme de pseudo-théories à l'apparence scientifique qui vous mettent en garde et c'est là qu'on vous manipule !

Découvrez les bons réflexes à avoir pour **garder son sens critique, prendre du recul par rapport aux informations qui circulent et débusquer les théories du complot et les fake news.**



Trouvez ou vérifiez votre information auprès des émetteurs officiels et des médias

Tous les émetteurs d'informations ne présentent pas la même fiabilité. Ne diffusez, ne propagez que les informations issues d'émetteurs officiels comme les sites gouvernementaux, les mairies, les médias...



Qui est l'auteur de l'information ou de l'infographie ?

L'auteur est souvent identifié au début ou à la fin d'un article, par son nom ou par ses initiales. Parfois, il n'est pas mentionné ou il écrit sous un pseudonyme ou pour un organisme. Il est important de déterminer la légitimité de l'auteur : est-il un expert ou non sur le sujet ?



Quel est l'objectif de l'auteur de l'information ou de l'infographie ?

L'auteur peut relater des faits ou exprimer son opinion : ce n'est pas la même chose !



Attention à la date, au contexte et aux retouches !

Certaines informations, infographies ou images peuvent être issues d'événements passés ou sorties de leur contexte voire tronquées ou modifiées pour aider à la propagation de certains discours (complotisme...). Soyez toujours vigilants et prenez du recul.



L'information présente-t-elle des détails incohérents ?

Par exemple, lorsque l'image ne correspond pas à la légende qui l'accompagne, cela doit éveiller les soupçons sur la véracité de l'information.



Que disent les commentaires ?

Parce qu'ils soulignent parfois l'incohérence d'une information, les commentaires des internautes sont utiles pour jauger la crédibilité des informations avancées.



En cas de doute sur l'information, l'infographie ou l'image, NE LA DIFFUSEZ PAS !

COMMENT REPÉRER DES « FAKE NEWS »

IDENTIFIER LA SOURCE
Explorer le site, son but, sa page « Contacts ».

ALLER AU-DELÀ DU TITRE
Les titres peuvent être racolés, pour obtenir des clics. Lire l'article entier.

IDENTIFIER L'AUTEUR
Faire une recherche rapide sur l'auteur. Est-il fiable? Existe-t-il vraiment?

D'AUTRES SOURCES?
Consulter les liens, pour vérifier l'information.

VÉRIFIER LA DATE
Partager un vieux article ne signifie pas qu'il est d'actualité.

EST-CE DE L'HUMOUR?
Si c'est trop extravagant, est-ce une satire? Vérifier la vocation du site.

ÉVALUER NOS PRÉJUGÉS
Nos propres opinions peuvent affecter notre jugement.

QUE DISENT LES EXPERTS?
Demander à un bibliothécaire ou consulter un site de vérification rapide.

Traduit par Clémence Bongrand et Jonathan Paul, Bof

International Federation of Library Associations and Institutions

LE DÉTECTEUR DE THÉORIE DU COMLOT

En naviguant sur le web, vous trouvez un article ou des commentaires d'internautes dénonçant l'existence d'un complot ou d'une conspiration. Faut-il les prendre au sérieux, ou relai-ils une théorie du complot ?

Existe-t-il des preuves irréfutables de l'existence du complot ?

OUI

NON

OUI

L'hypothèse du complot repose-t-elle sur des phénomènes surnaturels ou paranormaux, formes de vie extraterrestre, ovnis ?

NON

OUI

L'hypothèse du complot repose-t-elle sur l'action d'une société secrète dont l'existence n'est actuellement pas prouvée ?

NON

OUI

L'hypothèse du complot repose-t-elle sur une conspiration mondiale impliquant l'intégralité des membres d'une communauté religieuse ou nationale ?

NON

OUI

L'hypothèse du complot repose-t-elle sur une conspiration dont les origines remontent à plusieurs décennies, voire plusieurs siècles (et qui n'a, depuis, jamais été démontrée) ?

NON

NON

L'hypothèse du complot est-elle vraisemblable et cohérente ? Est-elle plus efficace qu'une autre explication ?

OUI

L'hypothèse du complot repose-t-elle sur une source d'information réputée pour son sérieux, sa rigueur, et qui n'a a priori aucun intérêt politique, idéologique ou personnel à défendre cette hypothèse ?

NON

OUI

Méfiance, vous pourriez être face à une théorie du complot.

L'hypothèse d'un complot ne peut raisonnablement être écartée. Reportez-vous aux travaux des journalistes, des scientifiques, pour approfondir la question.

